



Service de Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC

Règlement n° V 643-2019-01 amendant le règlement n° V 643-2019-00 relatif aux USAGES CONDITIONNELS (Frais de la demande)

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 16 septembre 2019, le conseil municipal a adopté le règlement n° V 643-2019-01 amendant le règlement n° V 643-2016-00 relatif aux usages conditionnels (*Frais de la demande*).

Conformément à la loi, ledit règlement a reçu l'approbation de la Municipalité Régionale de Comté des Jardins-de-Napierville qui émettait le certificat de conformité à l'égard de ce règlement en date du 10 octobre 2019.

Ce règlement a été expédié auprès de la MRC des Jardins-de-Napierville et il est entré en vigueur le 10 octobre 2019.

Donné à Saint-Rémi, ce 25 octobre 2019 **(Magali : ou dès que possible)**

Me Patrice de Repentigny, LLB, DDN
Assistant-greffier